

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 38 (1946)
Heft: 4

Artikel: L'économie suisse en 1945
Autor: Wyss, Edmond
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384462>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

emploi est irréalisable tant que les divers pays européens continueront de tirer à hue et à dia comme ils l'ont fait pendant l'entre-deux-guerres.

En conséquence, la centrale européenne de clearing et son corollaire, la corporation du commerce, sont deux éléments indispensables de la renaissance économique de l'Europe et de la réalisation du plein emploi. Il ne suffit pas de promettre le plein emploi et la sécurité sociale, encore faut-il avoir une vue claire des moyens qui sont indispensables pour tenir cette promesse.

Les efforts déployés pour organiser systématiquement le plein emploi en Europe ne peuvent être couronnés de succès que si l'on a une vue claire des relations de cause à effet entre l'économie européenne et l'économie mondiale. L'essentiel est de construire sur des bases solides.

L'économie suisse en 1945

Par le *Dr Edmond Wyss*

La guerre a pris fin et nous pouvons de nouveau disposer des informations statistiques dont nous manquions pendant le conflit ou que nous n'étions pas autorisés à divulguer. L'Union syndicale reprend donc la publication de ses « panoramas économiques », qui paraîtront désormais tous les trimestres, en tirage à part, dans la « collection de documentation » de l'U.S.S. et tous les semestres dans la « Revue syndicale ». Cette méthode nous mettra en mesure de suivre de plus près les transformations économiques que les tours d'horizon annuels publiés pendant la guerre ne nous permettraient de le faire. Ces tours d'horizon que nous complétions à intervalles réguliers par une nomenclature des mesures d'économie de guerre de la Confédération, s'ils étaient suffisants à une époque où l'évolution économique ne présentait pas de grandes fluctuations, ne le seraient plus aujourd'hui.

Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte pour souhaiter la bienvenue à notre nouveau collaborateur, le collègue E. Wyss, qui rédigera désormais cette rubrique.

R.

Il est probable qu'aucune année ne restera plus profondément gravée dans notre mémoire et dans celle des générations futures que cette année 1945 qui a marqué la fin de la seconde guerre mondiale. Le brusque effondrement du fascisme et du national-socialisme en Europe, de l'impérialisme nippon en Asie a entraîné partout la fin des hostilités. Il est évident qu'un événement aussi considérable entraîne non seulement des conséquences militaires et politiques, mais aussi des répercussions économiques. En effet, pendant plus de six ans, la guerre totale a exigé la mobilisation de toutes les ressources économiques. L'armistice a donc obligé tous les Etats à procéder à une profonde réadaptation, à passer de l'économie de guerre à l'économie de paix. Le monde dans son ensemble traverse aujourd'hui une phase de reconversion.

La situation économique à l'étranger

La fin de la guerre a marqué un changement radical de l'évolution économique. Mais ce coup de barre n'a pas été donné dès la capitulation de l'Allemagne. Il n'est devenu sensible qu'après l'effondrement de la puissance japonaise. Jusqu'à ce moment, les grands Etats industriels ont maintenu au maximum leur potentiel de guerre. Les pays anglo-saxons et les Etats rattachés à leur sphère d'influence n'ayant pas réadapté dès la chute de l'hitlérisme leur production et leur appareil de transport à la satisfaction des besoins civils, l'offre de marchandises est restée tout d'abord insuffisante. La pénurie de tonnage n'a pas permis d'accroître les importations européennes de produits d'outre-mer. L'élimination de l'Allemagne comme facteur économique — pendant la guerre, le Reich était resté malgré tout un fournisseur important de produits industriels et agricoles essentiels — a encore contribué à aggraver la situation.

Il a donc fallu attendre, dans tous les pays, que les hostilités aient entièrement pris fin pour passer à la reconversion, c'est-à-dire à la satisfaction des besoins civils. Il est naturel que c'est dans les Etats dont l'appareil de production est resté intact et où il n'a pas été mobilisé intégralement en vue d'assurer le ravitaillement des armées que cette réadaptation a offert — et offre — le moins de difficultés. Dans les pays neutres et aux Etats-Unis, cette reconversion est déjà fort avancée alors qu'elle continue à se heurter aux plus gros obstacles chez les belligérants européens, soit parce que des destructions énormes paralysent encore fortement l'activité, soit parce que cette dernière est entravée par la pénurie de matières premières, de main-d'œuvre, de moyens de transport ou encore par des troubles politiques ou sociaux. En conséquence, le déséquilibre entre l'offre et la demande de marchandises a continué de s'aggraver au cours des derniers mois. On peut donc craindre qu'il ne soit pas possible de résoudre de sitôt les problèmes que pose le ravitaillement des millions d'hommes qui, dans le monde entier, sont aujourd'hui démunis du strict nécessaire et menacés par la famine.

Au regard de ce chaos,

la situation économique de la Suisse

offre un contraste saisissant. Elle a continué d'évoluer favorablement en 1945. (Le lecteur consultera avec profit l'étude du collègue Max Weber parue dans le numéro 4 de la « Revue syndicale » de 1945.) Le chômage que l'on craignait après la guerre ne s'est pas produit. Le passage de l'économie de guerre à l'économie de paix s'est opéré sinon sans heurt, du moins sans susciter de grosses difficultés. Cette reconversion a été facilitée par le fait qu'en Europe tout au moins la fin des hostilités n'est pas intervenue de manière

inattendue, ce qui a permis de prévoir à temps les mesures techniques nécessitées par la remise en marche de l'économie de paix. De surcroît, la situation militaire enregistrée au début de 1945 a permis de libérer progressivement une partie des mobilisés, de sorte que leur réintégration dans le processus de production a pu s'opérer plus rapidement que si les troupes avaient été licenciées brusquement. En revanche, le problème de l'approvisionnement du pays en matières premières et denrées alimentaires a été moins facile à résoudre. La pénurie qui sévit toujours dans ce domaine constitue certainement le plus pressant des dangers qui menacent encore notre économie. En dépit de certaines améliorations, nos importations restent insuffisantes, ce qui n'a rien d'étonnant si l'on considère le désordre présent du monde. Quoi qu'il en soit, l'accroissement des arrivages de marchandises étrangères au cours du second semestre a permis à notre économie de faire face à la demande indigène et étrangère, si bien que le degré d'occupation a été très satisfaisant. Les accords de paiement que la Confédération a passés avec nombre de pays permettent à notre industrie, par des exportations de biens de consommation et d'investissement, de participer à la reconstruction de l'Europe.

Nous examinerons maintenant la situation telle qu'elle se présentait en 1945 dans les principaux secteurs de notre économie: Sur

le marché de l'argent et des capitaux

on n'enregistre pas de modifications notables en 1945. La liquidité monétaire est restée considérable, en particulier en raison des dépenses élevées de la Confédération. Outre les sommes importantes exigées par la défense nationale économique et militaire — lesquelles ont diminué après la fin des hostilités — la Confédération a fait à l'économie d'amples avances sous la forme de crédits à l'exportation et pris en charge des dollars bloqués.

L'afflux des réserves monétaires s'est maintenu, ce qui a contribué à accroître le volume de la monnaie en circulation. A la fin de 1945, les réserves d'or et de devises de la Banque Nationale ont atteint le chiffre record de 5 milliards de francs, c'est-à-dire le double du chiffre d'avant-guerre. Cependant, l'accroissement enregistré en 1945, de 286 millions de francs, a été nettement inférieur à celui qui a été noté en 1944 (415 millions) ou en 1943 (615 millions). Si les réserves monétaires n'ont pas augmenté aussi fortement qu'en 1944, cela est dû, parallèlement à l'augmentation des besoins de devises des importateurs, au fait que la Confédération a dû prendre en charge une partie appréciable des rentrées d'or et de devises provenant du trafic international des paiements.

Le volume des billets en circulation a continué d'augmenter. A la fin de décembre 1945, il a atteint un nouveau record (de 3845 millions, soit un chiffre supérieur de 287 millions de francs par rapport à la date correspondante de 1944). Ce phénomène est dû,

d'une part, à l'intensification de l'activité économique et, de l'autre, à la thésaurisation.

Une fois encore, les emprunts de l'Etat ont exercé une influence profonde sur le marché des capitaux. Depuis 1937, les « ponctions » d'argent frais opérées par le truchement d'emprunts ont totalisé les sommes suivantes:

	Emissions publiques d'obligations (sans les conversions)		Emissions d'actions	Montant des capitaux investis
	Emprunts suisses	Emprunts étrangers		
	en millions de francs			
1937	276	193	16	485
1938	171	65	7	243
1939	68	— 11	5	62
1940	519	—	—	519
1941	913	—	22	935
1942	696	—	13	709
1943	1092	—	26	1118
1944	1267	—	11	1278
1945	1119	—	17	1136

La Confédération participe pour une somme de 1090 millions de francs au total des émissions publiques d'obligations (de 1119 millions de francs). Le pouvoir central a fait deux emprunts: l'un au début de juin, l'autre en décembre. Le premier a été destiné à rembourser les avances de la Banque Nationale et à payer les dépenses courantes, le second à couvrir la dette flottante. Les souscriptions ont dépassé largement le montant de l'émission. Quant aux autres émissions (cantons, communes, particuliers), elles se sont maintenues, comme en 1944, dans de modestes limites. Quelques cantons et communes ont mis à profit la situation favorable sur le marché de l'argent pour procéder à des conversions (114 millions); les nouveaux emprunts n'ont pas dépassé 18 millions de francs. Les demandes de capitaux de l'industrie et du commerce n'ont pas été considérables, les entreprises, grâce à leur liquidité et aux bénéfices réalisés, ayant été en mesure de couvrir elles-mêmes leurs besoins financiers.

Dans son ensemble, le *taux de l'intérêt* est resté remarquablement stable, ce qui ne laisse pas de refléter l'équilibre du marché des capitaux. L'intérêt moyen des obligations de caisse et des dépôts d'épargne est resté pour ainsi dire sans changement. Pour les hypothèques, le taux d'intérêt (moyenne de douze banques cantonales) a été de 3,73% en 1945; il a fléchi de 0,03% par rapport à 1944. Sur le marché hypothécaire, on a assisté à une forte concurrence entre les banques, d'une part, et entre ces dernières et les autres prêteurs (particuliers et caisses de pensions qui voulaient acquérir des titres hypothécaires). La grande demande d'hypothèques de 1^{er} rang explique donc le faible fléchissement du taux de l'intérêt.

Le rendement moyen de douze emprunts fédéraux sur la base des cours de bourse reflète également l'évolution du taux de l'intérêt:

		Pour-cent	
Moyenne annuelle	1939	3,76	
»	»	1940	4,06
»	»	1941	3,39
»	»	1942	3,15
»	»	1943	3,32
»	»	1944	3,27
»	»	1945	3,29
Décembre	1942	3,32	
»	1943	3,29	
»	1944	3,33	
»	1945	3,26	

De 1944 à 1945, l'intérêt moyen des emprunts fédéraux ne s'est modifié que de 0,02%. Rien n'indique mieux la stabilité du taux de l'intérêt.

Quant aux *cours des actions*, ils sont en hausse constante depuis le printemps 1945. Dès la fin de la guerre, les perspectives économiques favorables et les grosses commandes en portefeuilles ont donné une forte impulsion au cours des actions; on note toutefois une certaine stabilisation à partir de novembre.

L'indice des actions de la Banque Nationale (en pour-cent de la valeur nominale) a évolué comme suit depuis la guerre:

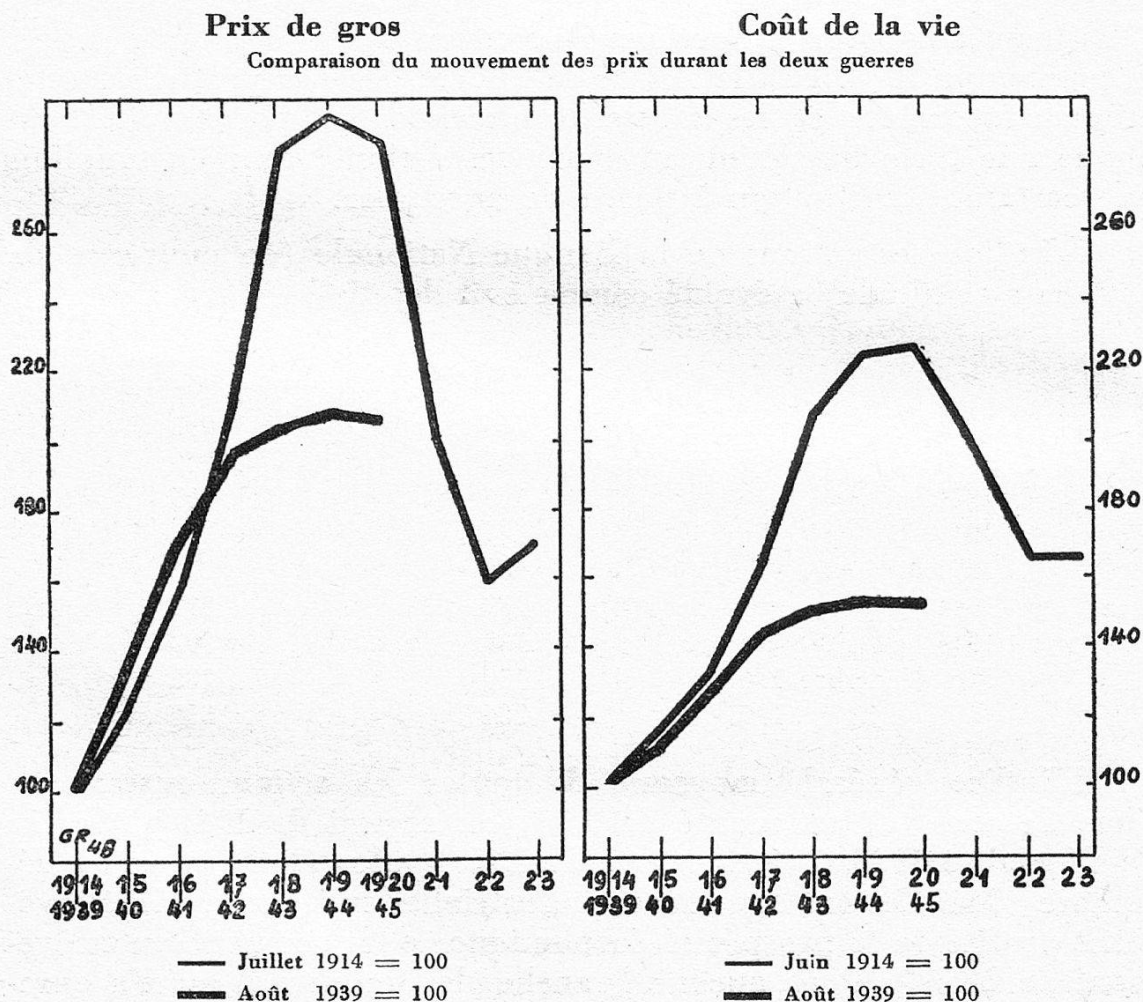
		Indice général	Indice des actions industrielles
1939	Moyenne annuelle	166	298
1940	»	146	280
1941	»	166	305
1942	»	187	318
1943	»	186	310
1944	»	183	292
1945	»	189	302
Fin décembre	1944	180	280
»	» 1945	204	330

L'indice général (moyenne de toutes les actions entrant en ligne de compte) est monté de 3,3% au regard de 1944. A la fin de décembre 1945, il était même de 13,3% plus élevé qu'au 31 décembre 1944. Ce sont les actions industrielles qui ont le plus largement profité de la prospérité économique; elles accusent un relèvement de 17,9%. Dans aucune branche de l'industrie, on n'a enregistré une baisse des cours. La hausse des cours des actions est de 21% dans l'industrie des machines, de 19,3% dans l'industrie chimique. Pendant un certain temps, en revanche, l'évolution des actions des banques (c'est la seule exception) n'a pas été très favorable; ce fléchissement a été probablement une conséquence des

baisses de cours notées à New-York, des résultats des élections en Grande-Bretagne (qui ont inspiré une sainte terreur aux possédants!) et l'absence de tout paiement en provenance d'Allemagne.

Les prix des marchandises

Le mouvement de hausse des prix déclenché par la guerre s'est arrêté vers la fin de l'année. L'indice du commerce de gros est monté de 2% de janvier à août, mais il a fléchi de 9% au cours des quatre derniers mois de 1945. Cette évolution est due à plusieurs facteurs, entre autres choses à un meilleur fonctionnement du mécanisme international de l'offre et de la demande et aux subsides accordés par la Confédération pour abaisser les prix de diverses denrées alimentaires d'importance essentielle. Le recul de l'indice est sensible avant tout pour les denrées alimentaires (orge, avoine, blé, maïs, riz, haricots, pois, huile comestible, etc.) et pour divers métaux et produits auxiliaires. Depuis l'été dernier, l'évolution des prix contraste absolument avec celle que l'on avait enregistrée à



la fin de la première guerre mondiale. Tandis que les prix ont fortement augmenté en 1919, ils accusent une tendance à la baisse depuis le mois d'août 1945. Le tableau ci-dessous indique les fluctuations des nombres-indices officiels depuis 1938:

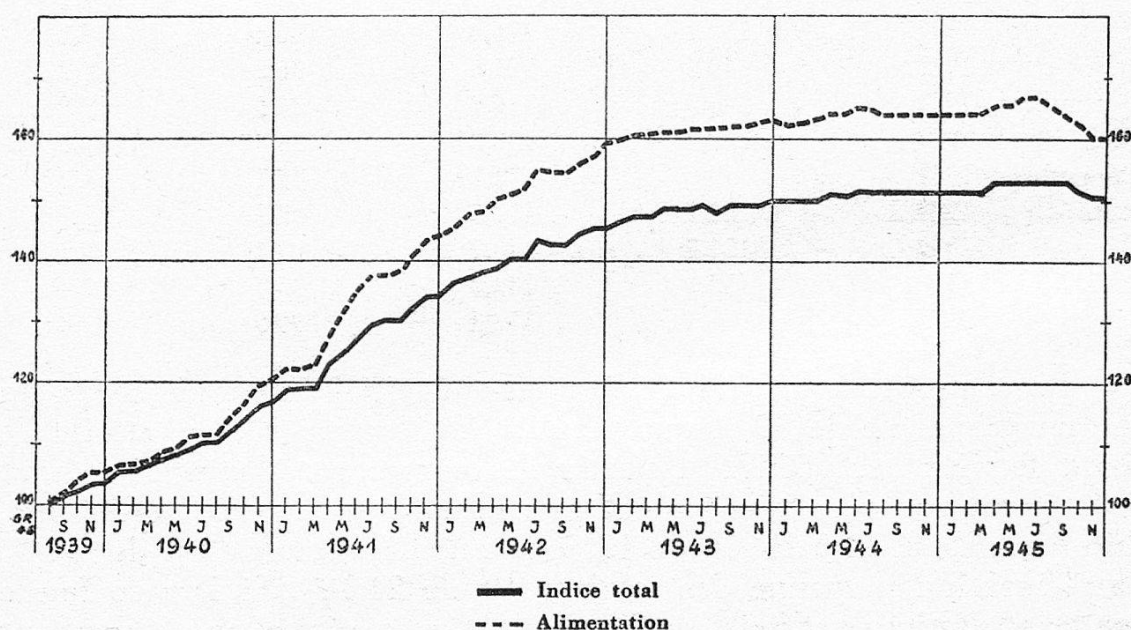
Indice du coût de la vie

	Indice des prix de gros	Indice général	Alimen- tation	Habillement	Chauffage et éclairage	Loyer
			Juin 1914 = 100			
1938	107	137	130	123	116	174
1939	111	138	132	121	116	174
1940	143	151	146	145	132	173
1941	184	174	175	184	145	173
1942	210	193	200	215	152	173
1943	218	203	211	238	155	174
1944	223	208	215	247	158	175
1945	221	209	215	254	163	176
Décembre 1944	221	208	215	250	160	175
Décembre 1945	214	207	210	257	166	176
Modification de déc. 1944 à déc. 1945	% — 3,2	% — 0,5	% — 2,3	% + 2,8	% + 3,8	% + 0,6
Modification août 1939 à déc. 1945	+ 99,3	+ 50,7	+ 59,9	+ 113,8	+ 45,0	+ 1,6

Le mouvement de hausse des prix des *denrées alimentaires*, qui s'était poursuivi sans interruption depuis 1939, a enfin pu être arrêté l'an dernier. La faible montée de l'indice général de 208,5 en janvier à 210,5 en juillet reflète le renchérissement des frais de chauffage (indice du chauffage et de l'éclairage y compris le

Coût de la vie

(Août 1939 = 100)



savon) et des objets d'habillement. Par rapport à l'avant-guerre, la hausse du coût de la vie s'inscrivait à 53,4% en juillet (alimentation 65,5%, chauffage et éclairage 43,6%, habillement 112%, loyer 1,6%).

Bien que léger, le recul des prix suisses de gros et de détail intervenu après la guerre est intéressant à noter, les prix mondiaux ayant continué d'augmenter dans l'intervalle. A la suite de cette

évolution, les répercussions du fléchissement des frais de transport sur les prix des marchandises importées n'ont pas été aussi fortes qu'on ne l'avait espéré. En résumé, on peut donc dire que la baisse des prix est une conséquence de l'abaissement des frais de transport, des subventions accordées dès le mois d'octobre par la Confédération pour diminuer les prix de denrées alimentaires essentielles, comme aussi du fait que la Suisse avait une plus grande liberté de choix sur les marchés étrangers.

En 1945, l'adaptation des

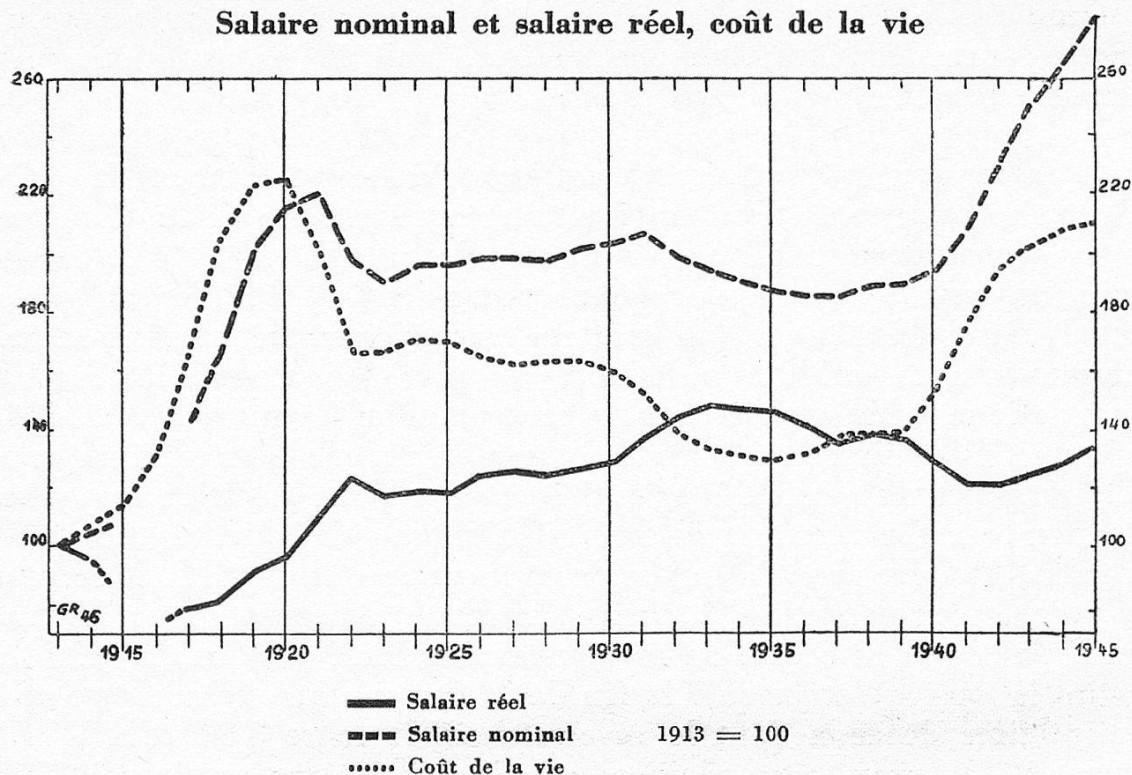
salaires

au renchérissement s'est poursuivie, mais sans que, dans l'ensemble, les travailleurs aient bénéficié d'une compensation complète. Les statistiques et graphiques qui suivent renseignent sur l'évolution des salaires en 1945 et les rapports entre les mouvements des prix de gros, de l'indice du coût de la vie et des salaires.

		Coût de la vie	Indice des gains horaires nominaux réels		Adaptation des salaires en % du renchérissement
Août	1939	100	100	100	—
Décembre	1939	103,5	100,4	96,6	10,3
Juin	1940	109,0	102,9	94,1	30,9
Décembre	1940	116,5	105,9	90,5	34,7
Juin	1941	127,4	110,7	86,6	38,4
Décembre	1941	134,3	116,4	86,4	47,1
Juin	1942	140,5	121,6	86,2	52,7
Décembre	1942	145,5	126,9	86,9	58,5
Juin	1943	148,2	130,8	88,0	63,2
Décembre	1943	149,6	134,7	89,7	69,1
Juin	1944	151,7	137,5	90,3	71,7
Décembre	1944	151,7	140,7	92,4	77,9
Juin	1945	153,3	144,2	93,7	82,1
Décembre	1945	150,7	151,1	99,9	99,8

Par rapport à la période janvier-août 1939, c'est au cours du second trimestre de 1942 que l'indice du salaire réel a atteint le point le plus bas (86,2). A partir de ce moment, les salaires sont montés un peu plus rapidement que le coût de la vie. Tandis que, du milieu de 1942 à la fin de 1945, le renchérissement est de 7,2 %, l'amélioration moyenne des salaires est de 24,3 %. Si l'on se fonde sur les statistiques officielles, l'indice du gain réel a passé, pendant cette période, de 86,2 à 99,9 %, soit en augmentation de 15,9 %. Précisons cependant que les chiffres qui figurent dans le tableau ci-dessus sont calculés trimestriellement par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur la base des rapports fournis par les industries et le bâtiment (y compris les allocations de renchérissement); ces calculs ne tiennent pas compte de l'évolution des salaires dans les autres branches; ces chiffres ne sont donc pas déterminants pour l'ensemble des salariés. Il faut donc

Salaire nominal et salaire réel, coût de la vie



espérer que les autorités fédérales, comme le mouvement ouvrier le demande depuis longtemps, établiront sans trop tarder une statistique complète des salaires.

Pendant les sept dernières années, les travailleurs, alors que d'autres catégories de la population amélioraient sensiblement leur situation, ont dû faire de lourds sacrifices matériels en raison du déséquilibre constant entre les prix et les salaires. Il faut toutefois reconnaître qu'au cours de cette guerre, la baisse du salaire réel, comme le montrent les chiffres ci-dessous, a été moins accentuée qu'entre 1914 et 1918 :

Indice des salaires (d'après la « Suval ») :

1913	100	1939 (août)	100
1918	80,2	1940	93,2
1919	90,2	1941	86,9
1920	95,7	1942	86,5
1921	109,3	1943	88,5
		1944	91,0
		1945	95,5

Ces chiffres reposent sur la statistique des salaires des ouvriers victimes d'accident. Si nous les avons choisis, c'est pour pouvoir établir une comparaison avec l'indice des salaires réels de 1918 à 1920 (nous ne disposons malheureusement pas de renseignements pour les années 1914 à 1917). Comme nous l'avons déjà relevé, ces chiffres sont approximatifs parce que ces enquêtes n'englobent

qu'une partie des travailleurs. Leur résultats indiquent tout au plus la tendance de l'évolution des salaires, mais ils ne sauraient prétendre indiquer leur niveau exact.

Le mouvement syndical a toujours vivement critiqué la politique des salaires et tout particulièrement l'activité de la Commission consultative pour les questions de salaires (C. C. S.), commission dont les « taux normaux » ont ralenti la compensation du renchérissement. Il est vrai que ces taux n'engageaient en rien les employeurs et qu'ils avaient tout au plus la valeur de « recommandations ». Mais quoi de plus tentant pour les patrons que d'invoquer les « directives » de la commission, de s'en référer aux « taux normaux » calculés scientifiquement pour justifier toute fin de non-recevoir aux revendications allant au delà de ces taux ? Il a fallu attendre jusqu'à la fin de 1944 pour que la C. C. S. recommande la compensation intégrale du renchérissement pour les travailleurs de la catégorie de revenu la plus basse (moins de 3000 fr. avant la guerre) et jusqu'à la fin de 1945 pour qu'elle admette que les salaires de ceux dont le revenu oscillait entre 3000 et 4000 fr. avant 1939 doivent être pleinement adaptés, puis pour fixer à 83 % le taux de compensation pour les salariés qui gagnaient entre 4000 et 5000 fr. avant la guerre. Même si tous les employeurs avaient suivi les recommandations de la C. C. S., la perte de salaire réel n'en aurait pas moins été considérable. En février 1946, le congrès syndical a précisé que les résultats obtenus en matière d'adaptation des salaires étaient encore notoirement insuffisants. Non seulement les syndicats demandent une compensation intégrale du renchérissement, mais ils revendiquent aussi une augmentation du salaire réel d'avant-guerre pour les travailleurs des catégories inférieures pour commencer.

La fin des hostilités a été suivie d'un fort accroissement du volume du

commerce extérieur

et, partant, d'une amélioration de notre approvisionnement. De 1939 à 1945, le commerce extérieur suisse a évolué comme il suit :

	Importations	Exportations	Excédent
	En millions de francs		+ des importations — des exportations
1939	1889	1298	— 591
1940	1854	1316	— 538
1941	2024	1463	— 561
1942	2049	1572	— 477
1943	1727	1629	— 98
1944	1186	1132	— 54
1945	1225	1474	+ 249

Fluctuations du volume des exportations et des importations

	Importations en milliers de t.	(1938 = 100)	Exportations en milliers de t.	(1938 = 100)
1938	7379	100	6111	100
1939	8660	117	5397	88
1940	6114	83	4990	82
1941	4787	65	5022	84
1942	4316	59	3990	65
1943	3971	54	3656	60
1944	2622	35	3047	50
1945	1461	20	1761	29

Au cours du premier semestre, le théâtre des opérations s'étant étendu à l'Allemagne et aux pays qu'elle occupait, c'est-à-dire à des régions avec lesquelles la Suisse procédait à des échanges, le volume du commerce extérieur a diminué par rapport à 1944. Les importations de produits de base, de fer et de charbon notamment, se sont particulièrement ressenties de la désorganisation des moyens de transport. L'accord économique signé avec les Alliés le 8 mars 1945 a entraîné une nouvelle réglementation des échanges avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Il ne fut cependant pas possible d'obtenir tous les contingents stipulés; en particulier, le contingent quotidien de transit à travers la France, fixé à 2200 t., ne fut atteint que six mois plus tard. Au cours des derniers mois de 1945, le commerce extérieur suisse s'est fortement développé, notamment les échanges avec les pays d'outre-mer, échanges qui, pendant un certain temps, l'ont emporté sur les transactions avec les autres pays. L'importance du marché européen s'est accrue, la Suisse ayant passé des accords commerciaux avec divers pays continentaux. La structure du commerce extérieur suisse, c'est-à-dire les rapports quantitatifs entre notre pays et ses fournisseurs et clients, s'est profondément modifiée pendant la guerre. L'Allemagne, naguère notre principale partenaire, a été entièrement éliminée. Jusqu'à maintenant, ces bouleversements n'ont pas eu de conséquences négatives. La fringale de marchandises et l'affaiblissement de la capacité de production ont atteint un tel degré dans de nombreux pays que notre industrie ne manque pas de commandes.

Le développement des importations au cours de l'année écoulée montre nettement que les échanges économiques sont encore loin d'être redevenus normaux. En dépit d'une augmentation extraordinairement forte des importations (de 29 000 t. en février à 366 000 t. vers la fin de l'année et 403 000 t. en février 1946), le volume global des importations de 1945 n'en a pas moins été inférieur de 44% par rapport à 1944 et de 80% au regard de 1938. En revanche, la valeur des exportations a été de 3% plus élevée qu'en 1944. Le fort accroissement des importations au cours du second semestre porte avant tout sur les matières premières indus-

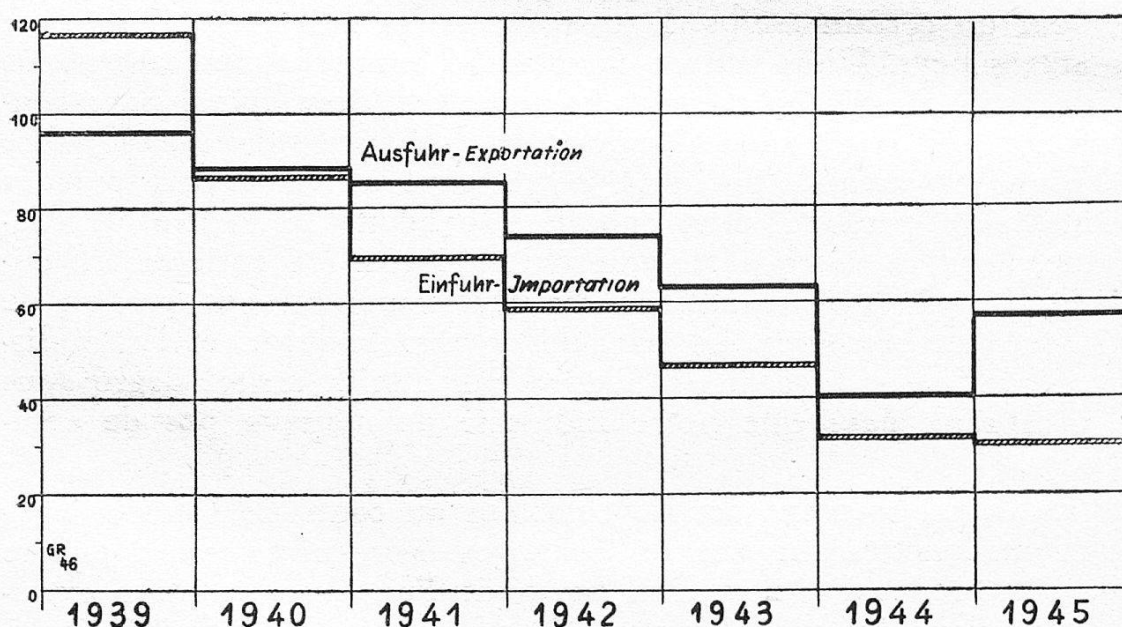
trielles et les produits mi-finis (carburants liquides, charbon, métaux, produits mi-finis en métal, fer cellulose, etc.); le ravitaillement en vivres est resté précaire, ce qui s'explique si l'on songe à la situation alimentaire désastreuse qui règne dans nombre de pays du continent.

En 1945, les exportations se sont développées de manière réjouissante. Pour la première fois depuis 1916, la balance commerciale n'a pas été déficitaire et la valeur des exportations dépasse de 250 millions celle des importations. Comme alors, à la suite de la diminution forcée des achats à l'étranger, les ventes ont été supérieures aux achats. Il est intéressant de noter que l'accroissement des exportations porte plus sur la valeur (qui a atteint 166,9 millions de francs en décembre contre 85,7 millions seulement en janvier) que sur le volume. Le développement des exportations s'est maintenu au cours du premier trimestre de cette année; si l'on songe à l'appauvrissement de l'Europe, ce phénomène ne serait pas possible sans les crédits que la Confédération a accordés à divers pays étrangers.

Mieux que ne peuvent le faire les statistiques relatives au volume et à la valeur, le graphique ci-dessous montre les modifications de la structure de notre commerce extérieur et des prix.

Indice du commerce extérieur (moyennes mensuelles)

Indice quantitatif pondéré des valeurs



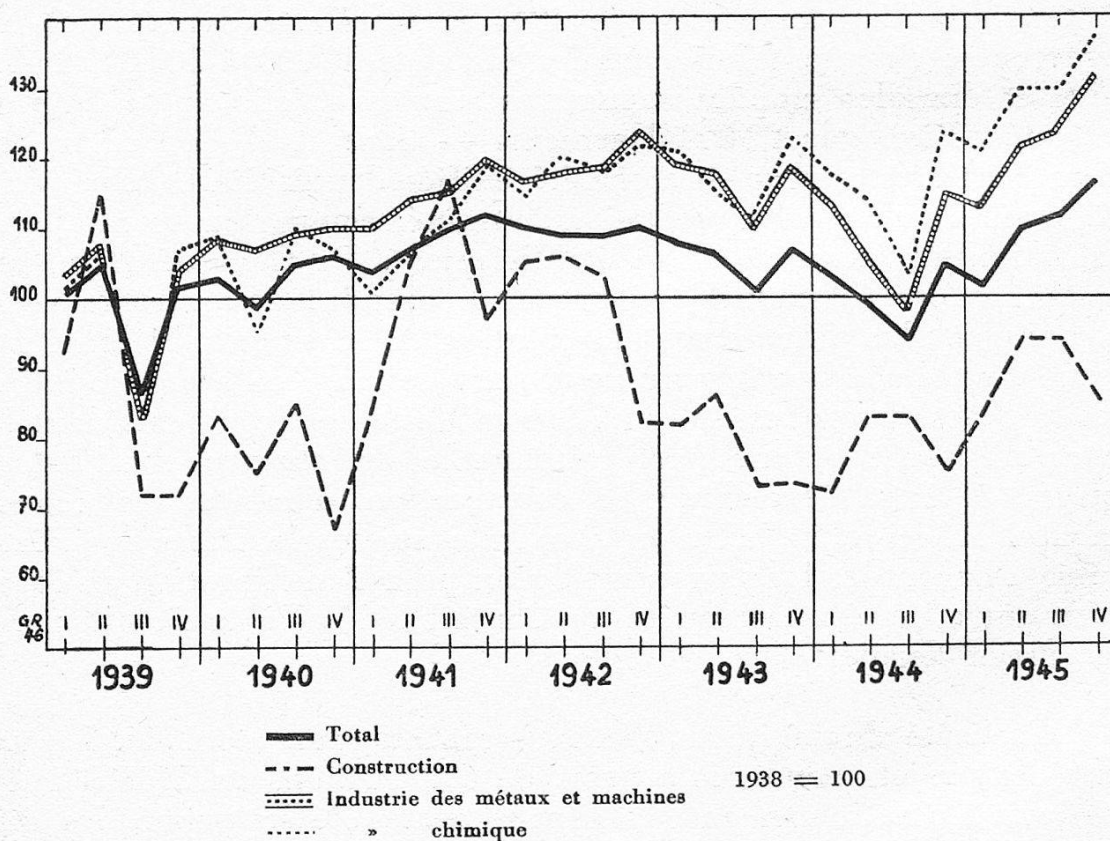
Les indices quantitatifs pondérés des valeurs tiennent compte de l'assortiment modifié des marchandises par rapport à l'année de base 1938; ils reposent sur les quantités de marchandises négociées, après élimination des fluctuations des prix intervenues depuis lors. Cet indice reflète donc le mouvement quantitatif des

importations et des exportations pendant la guerre, aux prix moyens de l'année 1938 (pour un exposé plus complet de la question, voir la « Vie économique » N° 3, p. 96 et 97).

La situation de l'industrie

Le degré d'activité, qui est resté favorable pendant toute la guerre dans la plupart des branches, s'est amélioré de telle sorte au cours de l'année que notre économie est entrée dans une phase de plein emploi, voire de suremplei. Selon les indications fournies par 33 000 entreprises occupant 269 000 ouvriers, les effectifs du personnel, au cours du quatrième trimestre 1945, avaient augmenté de 12,1% par rapport à la période correspondante de l'année précédente; 0,2% seulement des salariés étaient mobilisés contre 7,5% en 1944. Bien que le nombre des personnes exerçant une activité économique se soit accru de 200 000 à 250 000 au regard de 1939, on enregistre depuis quelque temps et dans diverses branches une pénurie de main-d'œuvre. Dans l'industrie des machines, le nombre des ouvriers occupés est supérieur de 31 000 à celui de 1939 (pour 1945, l'accroissement est de 3100); dans l'espace d'un an, l'horlogerie a engagé 5000 ouvriers et ouvrières. On évalue à 10 000 salariés le déficit de main-d'œuvre dans le textile.

Fluctuations du degré d'emploi



En revanche, dans

la construction

il n'a pas été possible d'intensifier l'activité autant qu'il aurait été nécessaire de le faire pour remédier dans une mesure suffisante à la pénurie de logements. La pénurie de ciment, de briques, de matériel d'installation a continué de se faire sentir. Dans les 382 communes de plus de 2000 habitants qui ont été englobées dans l'enquête, 8412 logements seulement ont pu être construits en 1945.

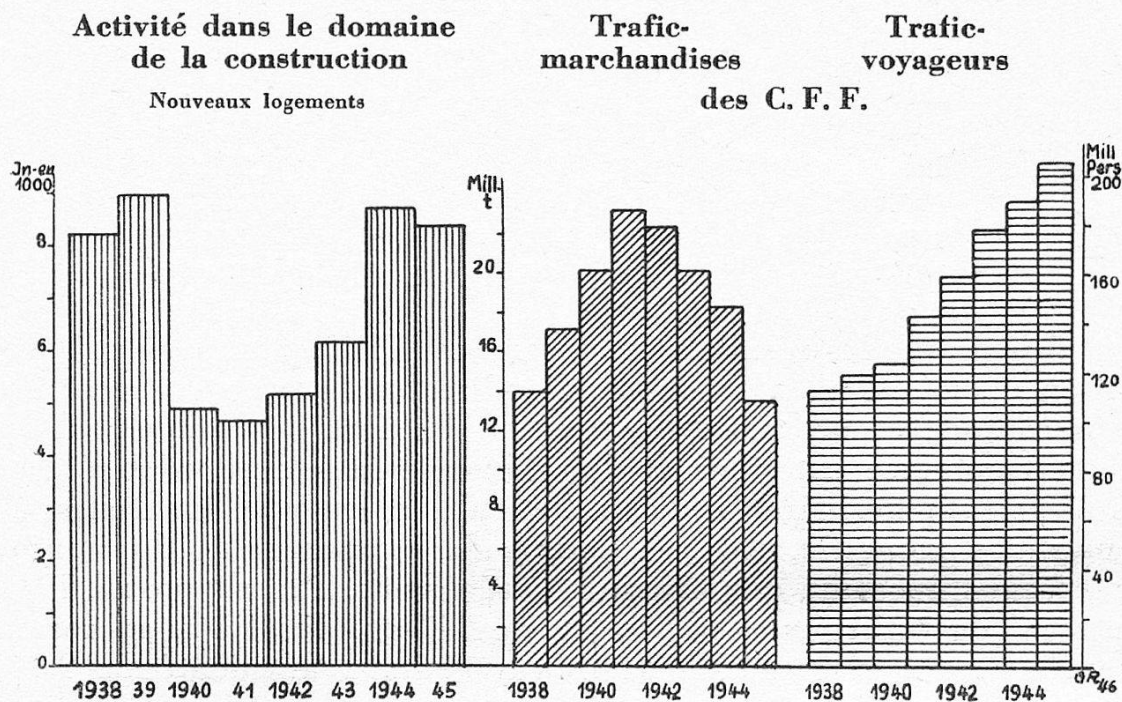
La construction de logements dans les communes de plus de 2000 habitants a évolué comme il suit au cours des dernières années:

	Nouveaux logements	Logements dont la construction a été autorisée
1938	8218	11 294
1939	8997	7 891
1940	4867	4 399
1941	4664	6 814
1942	5186	5 866
1943	6150	9 410
1944	8771	11 529
1945	8412	13 333

Le nombre de logements construits a légèrement reculé en 1945 par rapport à l'année précédente; si l'on fait abstraction de 1939, il a cependant été supérieur aux chiffres des années précédentes. Cette diminution au regard de 1944 se manifeste dans toutes les communes; c'est toutefois dans les villes de 10 000 à 100 000 habitants et dans les grandes communes rurales qu'elle a été la plus marquée. Bien que 22 000 logements — dont 12 000 au cours des deux dernières années — aient été édifiés depuis 1941, la pénurie n'a cessé de s'aggraver, ce qui a entraîné, comme on le sait, une limitation du droit de libre établissement. La Confédération, les cantons et les communes doivent donc prendre des mesures pour encourager plus efficacement la création de logements. Il convient, avant tout, d'abaisser le prix de revient de manière à mettre à disposition des personnes de condition modeste des logements dont le loyer n'absorbe qu'une part raisonnable du revenu; en d'autres termes, il faut développer la construction d'habitations économiques. A cet effet, l'Union syndicale suisse, le Parti socialiste suisse, l'Union des locataires et l'Union pour l'amélioration du logement ont adressé une requête au Conseil fédéral à la fin du mois de janvier dernier.

L'activité du bâtiment s'intensifiera au cours de 1946. La valeur des projets annoncés a passé de 690 millions en 1945 à 1089 millions. Le rationnement du ciment ayant été supprimé, les dif-

ficultés qu'opposait la pénurie dans ce domaine vont disparaître; rappelons qu'en 1945 280 000 t. de ciment seulement ont pu être affectées à la construction de logements.



Les transports

Nous devons nous limiter aux Chemins de fer fédéraux, la seule entreprise de transports pour laquelle nous disposions de chiffres exacts et complets. En 1945, les recettes d'exploitation ont augmenté de 6,8 millions de francs (1,4%), passant de 485,5 à 492,4 millions de francs. Bien que le trafic ferroviaire n'ait pas diminué, les résultats financiers, en raison de l'augmentation des dépenses d'exploitation, sont nettement moins favorables que l'année précédente; les bénéfices d'exploitation ont fléchi de 173,7 à 162,4 millions de francs. Pendant les premiers mois de l'année, on a enregistré un recul assez marqué des recettes-marchandises et voyageurs; elles n'ont cessé d'augmenter à partir de ce moment; ce mouvement s'est accéléré vers la fin de l'année. Pendant la guerre, le trafic ferroviaire a subi maintes fluctuations. Les recettes provenant du transport des marchandises n'ont cessé de baisser depuis 1941 (néanmoins, en 1945, elles étaient encore plus élevées que celles que les C. F. F. ont enregistrées en 1940 et au cours des années précédentes); en revanche, les recettes assurées par le trafic-voyageurs n'ont cessé de s'accroître pour diverses causes, consécutives avant tout à la guerre; elles ont atteint un chiffre record en 1945. Il n'est pas encore possible de dire si le recul des recettes-voyageurs constaté en février marque le début d'un mouvement de baisse ou s'il n'est qu'un phénomène saisonnier.

Le tableau ci-dessous permet de suivre les fluctuations des quantités de marchandises et de voyageurs transportés par les C.F.F.:

	Trafic-marchandises en millions de tonnes	Trafic-voyageurs en millions de voyageurs
1938	13,9	113,3
1939	17,1	119,1
1940	20,2	124,5
1941	23,3	143,4
1942	22,4	158,8
1943	20,6	177,7
1944	18,3	188,8
1945	13,5	206,4

Mieux que les résultats financiers, ces chiffres traduisent l'évolution défavorable du trafic-marchandises (à la suite du recul des importations et du trafic de transit). Le fort développement de notre commerce extérieur et des échanges intérieurs, malgré l'accroissement considérable du trafic qu'il a entraîné au cours du quatrième trimestre, n'a pas permis de compenser la diminution intervenue au cours des trimestres précédents. Par rapport à 1944, le recul du trafic-marchandises est de 24,3% (de 42,1% au regard de 1941). En revanche, le trafic-voyageurs a augmenté de 9,3% (de 6,3% l'année précédente). Il se peut que l'arrêt des transports militaires et la reprise de la circulation automobile mettent fin à cette réjouissante évolution.

Le mouvement touristique a continué de s'intensifier; le nombre des hôtes suisses et étrangers s'est accru, pour ces derniers avant tout à partir du 25 juillet, date de l'arrivée des premiers permissionnaires américains. Les chiffres ci-dessous indiquent les fluctuations du nombre des nuitées:

	1944	1945	Modification	
			absolue	en pour-cent
Hôtes indigènes	12 239 687	14 365 923	+ 2 126 236	+ 17,4
Hôtes étrangers	2 049 092	3 163 204	+ 1 114 112	+ 54,4
	14 288 779	17 529 127	+ 3 240 348	+ 22,7

L'agriculture

La production — des vergers et de la vigne avant tout — a été défavorablement influencée par les gels du printemps et la sécheresse de l'été; elle a été nettement inférieure à celle de l'année précédente, où l'on avait noté des chiffres records. La nécessité, à la suite de certaines difficultés intervenues à l'automne 1944, de semer davantage de blé d'été, d'un rendement inférieur, a entraîné, dans ce domaine également, un recul de la production.

Le rendement financier brut, selon les estimations du Secrétariat suisse des paysans, a été de 1955,8 millions de francs (en diminution de 4,8% par rapport à 1944). En réalité, cette baisse

n'est pas aussi forte, les chiffres définitifs étant généralement plus élevés que les estimations. La hausse des prix agricoles a permis de compenser en grande partie le recul de la production. L'indice des prix agricoles a passé de 172 en 1944 à 183 en 1945 (1939=100); le relèvement est donc de 6,4%. La majoration des frais de production n'ayant été que de 0,6%, le revenu net des producteurs agricoles n'a probablement pas été sensiblement inférieur à celui de l'année précédente, extraordinairement favorable:

	Rendement brut en millions de francs	1939 = 100	Indice des prix payés aux producteurs Août 1939 = 100	Rendement brut sur la base des prix d'août 1939 Août 1939 = 100
1939	1289	100	100	102
1940	1508	117	115	118
1941	1725	133	139	139
1942	1875	143	158	150
1943	1960	149	166	158
1944	2054	153	172	163
1945	1956		183	164

Le chômage

Sur le marché du travail, la situation a été très favorable. Depuis 1936, année au cours de laquelle la crise a atteint son paroxysme en Suisse, le nombre des personnes en quête d'emploi et des chômeurs complets a été en constante diminution. C'est en 1945 qu'il a été le plus bas malgré la démobilisation et le recul de l'effectif des personnes astreintes au service obligatoire du travail. Les chiffres ci-dessous reflètent les fluctuations de l'état du marché du travail:

	Nombre des		Ampleur du chômage parmi les membres des caisses de chômage en %	
	personnes en quête de place	chômeurs complets	Chômeurs complets	Chômeurs partiels
1929	8 131	—	1,8	1,7
1936	93 009	80 554	13,2	5,3
1937	71 130	57 949	9,9	2,5
1938	65 583	52 590	8,7	4,5
1939	40 324*	36 663	6,5	2,9
1940	16 374	14 785	3,1	2,1
1941	10 550	9 095	2,0	1,7
1942	10 676	8 841	1,9	2,0
1943	7 846	6 058	1,4	1,5
1944	8 386	6 533	1,6	1,7
1945	8 107	6 472	1,6	1,0

* Une comparaison avec les chiffres de l'année précédente n'est pas possible.

Au début de 1945, l'évolution n'apparaissait pas favorable sur le marché du travail; à la fin de janvier, on comptait 25 233 personnes en quête d'emploi, dont 22 692 chômeurs complets (19 468 et 16 985 en 1944). Mais les conditions atmosphériques s'étant modifiées très vite, le chômage diminua rapidement dès le mois de

février. En juillet, on ne comptait plus que 2832 chômeurs complets (2424 l'année précédente). La situation est restée relativement stable jusqu'à l'automne, où l'on a noté un accroissement du chômage saisonnier. En décembre, sur les 12 063 personnes en quête d'emploi, on comptait 8332 ouvriers du bâtiment. Pendant l'hiver, la courbe du chômage n'est pas montée aussi fortement que l'année précédente, ce qui reflète bien la prospérité économique. Sur les 19 582 chômeurs complets inscrits en janvier 1946, 10 000 ont pu être placés dans l'espace d'un mois, mais sans que la demande de main-d'œuvre soit satisfaite pour autant.

Comme nous l'avons mentionné, il y a une pénurie réelle de main-d'œuvre dans plusieurs branches; pour y remédier, les employeurs ont envisagé de faire appel à des travailleurs étrangers. Le comité de l'Union syndicale suisse s'est occupé de ce problème essentiel dès le mois de novembre 1945; il a invité les autorités à n'accorder des visas et des autorisations de travail que si vraiment il n'était pas possible de trouver dans le pays la main-d'œuvre nécessaire. En aucun cas, l'immigration momentanée d'ouvriers étrangers ne doit exercer une pression sur les salaires et les conditions de travail des ouvriers suisses, qui conservent la priorité d'emploi. Les industries et entreprises qui veulent engager du personnel étranger doivent conclure des contrats collectifs avec les organisations syndicales compétentes.

*

Nous ignorons combien de temps durera la phase actuelle de prospérité, qui est en étroite liaison avec la reconstruction. Les éléments entrant en ligne de compte sont devenus si nombreux et si complexes qu'il est beaucoup plus difficile que par le passé de faire des pronostics. Quoi qu'il en soit, tout permet de penser, sans pour cela céder à un optimisme excessif, que la situation restera très favorable en 1946. La fringale universelle de marchandises et les réserves de pouvoir d'achat accumulées entraîneront probablement un accroissement de la demande, accroissement dont l'industrie et l'artisanat suisses ne laisseront pas de profiter.

Chômage

